

J'ai acheté et me suis servi en un mois de plus d'explosifs que le FLQ durant toute son existence, et cela des années durant. Je sais que certaines carrières, compagnies minières et prospecteurs sont allés trop loin. Mais s'ils l'ont fait, c'est que l'inspection faisait défaut. Le gouvernement n'a pas fait respecter les règlements déjà établis et s'est montré négligent quant au problème concernant les explosifs. Si le gouvernement en le pays s'imaginerait qu'on peut faire disparaître l'usage illicite des explosifs par la seule adoption du bill à l'étude, j'en conclus qu'on manque de finesse pour régler ce problème. Un de ces jours, quelqu'un prendra une wagonnée d'engrais ordinaire, y versera assez de combustible pour le rendre adhérent, y ajoutera une amorce quelconque et, à fort bon marché, pourra provoquer une détonation assez violente. La plupart des explosifs sont dans cette catégorie. L'explosif en soi n'est pas condamnable, c'est son mauvais usage qui l'est.

Je ne m'oppose pas aux règlements qui nous enjoignent de prendre toutes sortes de précautions dans la fabrication des explosifs. Nous voulons que ceux qui manipulent des explosifs sachent exactement ce qui peut résulter de leur emploi fautif. Toutefois, il doit y avoir uniformité dans la législation. J'ai travaillé en compagnie de gens qui avaient manipulé des explosifs pendant longtemps, et leurs nerfs étaient très affaiblis. L'un avait allumé une amorce qui était censée être le 18 pouces: toutefois, elle n'était que de cinq pouces. Après l'avoir allumée, il a sauté de la voiture et entendu une forte explosion, et les gens aux alentours sont remontés dans la voiture en quelques secondes. C'était une erreur, et elle a été commise parce que l'ouvrier était à bout de nerfs. Il avait manipulé des explosifs trop longtemps. Si le gouvernement n'avait pas frappé la fabrication des amorces de restrictions assez sévères, et insisté sur certaines exigences minimales de sécurité, de telles gens se trouveraient dans des situations beaucoup plus graves. Par conséquent, j'admets que le gouvernement a dans ce domaine des responsabilités.

J'admets qu'il doit faire observer des règlements sur le transport des explosifs. Ces règlements ne changeront vraiment pas beaucoup les choses, si on songe au transport d'autres substances. Par exemple, une charge de dynamite qu'on transporte sur la grand-route n'est pas aussi explosive, loin de là, que de l'essence, et infiniment moins explosive que du gaz propane liquide ou des bouteilles d'air liquide ou d'oxygène. La force explosive de bien des substances est beaucoup plus considérable que celle des substances dont nous nous servons d'ordinaire comme explosifs. Par exemple, l'armée transporte des explosifs violents sur les grand-routes et ses camions ne portent pas d'indications. L'armée a transporté—oui, monsieur l'Orateur—même des armes atomiques sur les routes, la plupart pendant la nuit. Personne n'en savait rien et les camions n'étaient pas marqués. Voilà comment on a transporté les armes atomiques à North Bay. On les transporte en secret, avec le moins de bruit possible, et les camions ne portent pas d'avertissements. Toutefois, nous nous faisons un devoir de présenter des mesures législatives très restrictives à l'égard des explosifs. Pourquoi, monsieur l'Orateur? Pourquoi le gouvernement agit-il ainsi? Évidemment, il veut convaincre le public qu'il est en faveur de l'ordre public. Il dit: «Débarrassons-nous de tous les explosifs illégaux; réduisons la possibilité des attentats à la bombe; réduisons le nombre des meurtres.» En bref, le gouvernement se considère le défenseur inflexible de la loi et de l'ordre auquel seul il appartient d'intervenir. Foutaises que tout cela!

Si nous adoptons ce bill j'espère que les fonctionnaires du ministère intéressé savent à quoi servent les explosifs et qu'on peut les utiliser à bon droit. Comme je le disais, des inspections sont indispensables ainsi qu'un examen attentif des explosifs. Je ne veux pas dire qu'il faille faire circuler des explosifs sur nos routes comme s'il s'agissait de cordes de bois. Toutes les précautions possibles doivent être prises pour que le public ne risque pas de souffrir d'explosions. Par ailleurs, il faut qu'il soit possible aux utilisateurs de ces explosifs de s'en procurer sans difficulté. L'ancienne loi ne prévoyait pas les cartouches. Le bill actuel englobe dans la définition d'explosifs les poudres propulsives, les munitions de tous types, les fusées, les pièces pyrotechniques, les fusées éclairantes, etc. Pourquoi prévoir tout cela? Je n'ai jamais entendu parler d'explosion accidentelle de cartouches sauf en temps de guerre. Au Canada, des millions de cartouches sont fabriquées chaque jour à domicile par des particuliers, ce qui est strictement sans danger. Pourquoi englober les cartouches sinon parce que le ministre pense à autre chose qu'aux explosions?

Pourquoi les fusées éclairantes? Pourquoi prévoir qu'obligatoirement les lieux d'entreposage devront être construits à une certaine distance des bâtiments, que leur température devra rester à un certain degré, qu'un certain type de serrure doit équiper les portes d'entrepôts, etc.? Pourquoi différentes parties de certains explosifs doivent-elles être séparées de tant de pieds et entreposées dans une construction en ciment, etc.? En quoi est-ce nécessaire pour les fusées éclairantes? Lorsque Canadian Tire décida de vendre des fusées éclairantes j'ai pensé que c'était une bonne idée. On peut acheter un petit emballage contenant trois fusées. En cas de panne sur la route on peut en mettre devant et derrière sa voiture. Ces fusées évitent des accidents et c'est une excellente idée. Et maintenant le ministre décide que le même règlement doit s'appliquer aux fusées comme à la dynamite, à la cordite, à la driftite, à la stopcite, à la forcite, à la gélatine et à toutes autres substances explosives. Ces petites fusées de sécurité doivent appartenir à la même catégorie. Cela signifie que Canadian Tire et autres magasins vendant ces fusées seront dans l'obligation de les entreposer dans des constructions renforcées construites spécialement à cette fin. Les fusées seront gardées dans ces bâtiments et leur vente n'en vaudra pas la peine. Quiconque veut en acheter aura besoin d'une licence et, évidemment, ceux qui les vendent auront également besoin d'une licence.

• (1600)

Sur la route, j'aurais besoin d'un panneau de quatre pieds en arrière de mon auto avec des lumières clignotantes de sept couleurs pour indiquer que je transporte des explosifs. Je n'aurais alors pas besoin d'une fusée pour prévenir d'une explosion. Les règlements seront aussi ridicules que cela. Si nous faisons exactement ce que le ministre prétend vouloir faire, de toute évidence, nous aurons deux genres de lois, l'une régissant les explosifs et l'autre interdisant l'utilisation d'un certain nombre de produits. J'ai écouté le ministre énumérer les produits. Je suppose que cela obligera les boutiques de farces et attrapes à abandonner les affaires. Je n'ai jamais acheté ces articles parce que je les ai toujours considérés comme assez stupides. Ce n'est pas mon genre d'humour. Quand mon auto fait bang, c'est ordinairement parce que je dois déboursier \$35 pour un nouveau silencieux et ce n'est pas drôle. Je n'aime pas l'idée d'un dispositif qui produira ce genre de résultat. Si le ministre doit protéger ceux qui se servent d'explosifs dans les mines, dans les carrières, en